

Collège européen de police (CEPOL): siège. Initiative Royaume-Uni

2004/0802(CNS) - 20/04/2004 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de Mme Martine ROURE (PSE, F) sur le CEPOL, le Parlement européen entérine la position de sa commission au fond et approuve l'initiative britannique en précisant que le secrétariat permanent du CEPOL doit être établi sur le lieu choisi pour le siège du CEPOL, à savoir Bramshill.